

Au conseil de fondation de la

Fondation ZEWO

Pfingstweidstrasse 10
8005 Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2024

(période du 1 janvier au 30 décembre 2024)

le 30 avril 2025
21115678 / MLU/REI

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil de fondation de la Fondation ZEW0, Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation ZEW0 (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau de variation des fonds propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur indépendant.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de conseil de fondation relatives aux Comptes Annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Zurich, le 30 avril 2025

BDO SA

Manuel Lüthi
Expert-comptable diplômé

Stefan Brack
Expert-comptable diplômé

Annexes
Comptes annuels

Comptes annuels 2024

Bilan

Actif		31.12.2024	31.12.2023
	Remarque	CHF	CHF
Actif circulant		549'590	485'265
Liquidités	1	363'004	345'668
Créances résultant de prestations	2	28'101	40'213
Autres créances à court terme		80'269	67'819
Prestations non facturées	3, 6	52'320	0
Intérêts courants		403	771
Actif de régularisation		25'493	30'794
Actif immobilisé		4'542'012	4'506'876
Immobilisations financières	4	4'491'688	4'447'898
Immobilisations corporelles	5	14'920	33'597
Immobilisations incorporelles	5	35'404	25'381
Total actif		5'091'602	4'992'141

Passif		31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		237'116	237'247
Dettes de fournitures et de prestations		127'686	183'754
Dettes TVA		9'268	11'128
Passif de régularisation		38'062	42'365
Acomptes	3	62'100	0
Capital de l'organisation		4'854'486	4'754'892
Capital social		2'880'000	2'880'000
Capital affecté		572'712	473'300
Capital libre		1'401'774	1'401'592
Total passif		5'091'602	4'992'139

Compte d'exploitation

Produits		2024	2023
	Remarque	CHF	CHF
Produits d'exploitation pour l'attribution du label de qualité		1'068'281	1'052'167
Redevances pour le label de qualité		826'313	795'086
Honoraires de recertification	6	194'982	183'257
Honoraires de certification		33'298	61'047
Honoraires des estimations sans engagement		13'688	12'777
Autres produits		166'995	192'943
Coordination du calendrier des collectes		74'330	82'455
Congrès		54'677	67'529
Magazine de dons		9'412	2'900
Autres produits		26'576	26'059
Dons / Legs		2'000	14'000
Total des produits d'exploitation		1'235'276	1'245'110
Charges			
Frais de personnel	7	-764'266	-766'129
Frais matériels directs		-357'102	-355'532
Prestations de tiers pour certifications et recertifications		-9'804	-13'468
Prestations de tiers pour le congrès		-37'387	-50'014
Prestations de tiers pour le développement des normes et des méthodes		-12'933	-14'323
Information et communication		-293'862	-274'947
Adhésions		-3'116	-2'780
Autres charges d'exploitation		-254'193	-259'491
Charges de locaux		-79'640	-77'623
Entretien, réparations et assurances		-23'497	-26'226
Frais généraux de gestion		-101'185	-103'603
Conseil de fondation		-7'148	-10'930
Amortissements	5	-42'723	-41'109
Total charges d'exploitation		-1'375'561	-1'381'152
Résultat avant immobilisations financières et variation du capital de l'organisation		-140'285	-136'042
Résultat financier	4	239'879	169'522
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation		99'594	33'480
Affectation à la réserve de fluctuation sur actions		-66'000	0
Affectation à la réserve de fluctuation sur obligations		-24'000	-30'580
Affectation du capital affecté au magazine de dons		-9'412	-2'900
Affectation au capital libre		-182	0
		0	0

Tableau des flux de trésorerie

	2024	2023
	CHF	CHF
Activités opérationnelles		
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	99'594	33'480
+ Amortissements	42'723	41'109
- Augmentation / + Diminution de l'ajustement de la valeur de marché des immobilisations financières	-211'495	-160'929
- Augmentation / + Diminution des créances résultant de fournitures et de prestations	12'112	-9'263
- Augmentation / + Diminution des autres créances à court terme	-12'082	-1'901
- Augmentation / + Diminution des prestations non facturées	-52'320	26'095
- Augmentation / + Diminution de l'actif de régularisation	5'301	6'890
+ Augmentation / - Diminution des dettes résultant de fournitures et de prestations	-56'068	105'616
+ Augmentation / - Diminution des autres dettes à court terme	60'240	-41'466
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	-4'303	9'725
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-116'298	9'356
Activités d'investissement		
- Investissements en immobilisations corporelles	0	-2'520
- Investissements en immobilisations financières	-887'696	-1'227'117
+ Désinvestissements en immobilisations financières	1'055'399	461'633
- Investissement actifs incorporels	-34'069	-38'068
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	133'634	-806'072
Activités de financement		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	17'336	-796'716
État des liquidités		
État des liquidités au début de l'exercice	345'668	1'142'384
État des liquidités à la fin de l'exercice	363'004	345'668
Variation des liquidités	17'336	-796'716

Tableau de variation du capital

2024	Solde initial	Apports de capital	Utilisations du capital	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital social	2'880'000	0	0	2'880'000
. Société suisse d'utilité publique (SSUP)	400'000	0	0	400'000
. Cantons	2'480'000	0	0	2'480'000
Capital affecté	473'300	99'412	0	572'712
. au magazine de dons	40'323	9'412	0	49'735
. aux relations publiques	99'040	0	0	99'040
. aux travaux de projets	84'271	0	0	84'271
. aux réserves de fluctuation des actions	173'188	66'000	0	239'188
. aux réserves de fluctuation des obligations	76'478	24'000	0	100'478
Capital libre	1'401'592	182	0	1'401'774
. Capital libre	401'592	182	0	401'774
. Legs	1'000'000	0	0	1'000'000
Total du capital de l'organisation	4'754'892	99'594	0	4'854'486

2023	Solde initial	Apports de capital	Utilisations du capital	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital social	2'880'000	0	0	2'880'000
. Société suisse d'utilité publique (SSUP)	400'000	0	0	400'000
. Cantons	2'480'000	0	0	2'480'000
Capital affecté	439'822	33'480	0	473'300
. au magazine de dons	37'424	2'900	0	40'323
. aux relations publiques	99'040	0	0	99'040
. aux travaux de projets	84'272	0	0	84'271
. aux réserves de fluctuation des actions	173'188	0	0	173'188
. aux réserves de fluctuation des obligations	45'898	30'580	0	76'478
Capital libre	1'401'592	0	0	1'401'592
. Capital libre	401'592	0	0	401'592
. Legs	1'000'000	0	0	1'000'000
Total du capital de l'organisation	4'721'414	33'480	0	4'754'892

Tableau de variation du capital

En qualité de donatrice principale, la Société suisse d'utilité publique (SSUP), dont le secrétariat central se trouve à Zurich, a accordé à la Fondation Zewo un capital initial de CHF 400'000.

23 cantons ont totalement ou partiellement versé leur part au capital de dotation. Font donc actuellement (partiellement) défaut, comme l'année précédente, les capitaux de base des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et du Jura, pour un montant de CHF 520'000. Les recettes du capital de base à tenir à long terme peuvent servir à couvrir en partie les dépenses courantes.

Le capital engagé par le Conseil de fondation est à disposition de la Zewo, avec des restrictions, pour les investissements mentionnés.

Le capital libre comporte les moyens utilisables dans le cadre des statuts et non limités par une affectation décidée par le Conseil de fondation. Normalement le solde du capital libre varie uniquement en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Fondation Zewo pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024. Il confirme que les comptes annuels présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC. Il confirme également que la comptabilité et les comptes annuels respectent la législation suisse et les statuts.

Download

Le rapport de révision peut être téléchargé sur le site zewo.ch et est adressé gratuitement à toutes les personnes intéressées sur demande.

Annexe

Principes de présentation et de publication des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et en accord avec le Code suisse des obligations et les dispositions de l'acte de fondation. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision concerne le bilan, le compte d'exploitation, l'annexe et le tableau de variation du capital. Les comptes annuels présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. L'évaluation se fonde sur le principe de l'évaluation séparée de l'actif et du passif. Les principes d'évaluation fondamentaux sont explicités aux rubriques du bilan indiquées ci-dessous.

Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par l'organe de révision. Il est publié séparément dans le rapport annuel de la Zewo et fournit des renseignements en bonne et due forme sur la performance (effectivité) et la rentabilité (efficacité) de la fondation.

Remarques concernant les diverses rubriques des comptes annuels

1. Liquidités

Les liquidités sont composées d'argent liquide et d'avoirs de comptes courants auprès de PostFinance, de ZKB ainsi que de J. Safra Sarasin. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

2. Créances résultant de prestations

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale moins la correction de valeur éventuelle à opérer. Le ducroire s'élève à CHF 0 à la date de clôture du bilan (0 l'année précédente).

3. Prestations non facturées

Les prestations non facturées concernent des heures de travail qui n'ont pas encore été facturées et des prestations de tiers en rapport avec des certifications et des recertifications d'organisations collectant des dons. Les prestations de tiers refacturables sont évaluées à 100%. Pour les prestations propres, il a été tenu compte d'une correction de valeur comptable de 40% sur les honoraires normaux. En raison de l'augmentation de la TVA, tous les travaux commencés ont été facturés au 31 décembre 2023.

Variation des travaux en cours	Variation	31.12.2024	31.12.2023
Certifications	19'260	19'260	0
Recertifications	33'060	33'060	0
	52'320	52'320	0
Variation des acomptes	Variation	31.12.2024	31.12.2023
Certifications	22'500	22'500	0
Recertifications	39'600	39'600	0
	62'100	62'100	0

4. Immobilisations financières

Les titres figurant dans les immobilisations financières sont évalués à leur valeur boursière. Elles se répartissent entre les catégories suivantes:

le 31 décembre 2024	Obligations CHF	Actions CHF	Autres titres CHF	Total CHF
Valeur nominale ou boursière	2'553'713	1'587'370	350'605	4'491'688
le 31 décembre 2023	Obligations CHF	Actions CHF	Autres titres CHF	Total CHF
Valeur nominale ou boursière	2'782'029	1'345'074	320'795	4'447'898

Le résultat financier se présente comme suit:

	2024	2023
Produits financiers	250'740	179'784
Produits des intérêts et des titres	39'828	33'941
Différences de change résultant de l'exercice en cours	210'912	145'843
Charges financières	-10'861	-10'262
Droits de garde et frais de gestion d'actifs, intérêts payés et frais	-10'861	-10'262
Résultat financier	239'879	169'522

5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation estimée à compter de la date d'acquisition: huit ans pour le mobilier de bureau et l'aménagement intérieur, trois ans pour le matériel informatique et les logiciels. Le label de qualité (marque déposée) est utilisé pro memoria. Les achats de moins de CHF 1'000 sont imputés directement au compte du résultat.

À moyen terme, l'actif immobilisé amorti n'est pas doté d'une valeur utile. Il ne fait donc pas l'objet d'une nouvelle évaluation.

Les différentes rubriques ont évolué comme suit:

2024	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
	Mobilier de bureau et aménagement intérieur	Matériel informatique	Logiciels	Label de qualité
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF
État au 01.01.	287'025	113'606	341'667	1
Entrées	0	0	34'069	0
Sorties	0	0	0	0
État au 31.12.	287'025	113'606	375'736	1
Correction de valeur cumulée				
État au 01.01.	- 287'024	- 80'011	-316'288	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Amortissements	0	- 18'677	- 24'046	0
État au 31.12.	- 287'024	- 98'688	-340'334	0
Total valeurs comptables résiduelles	2	14'918	35'403	1
Valeurs comptables résiduelles par catégorie	14'920		35'404	

2023	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles	
	Mobilier de bureau et aménagement intérieur	Matériel informatique	Logiciels	Label de qualité
Valeurs d'acquisition	CHF	CHF	CHF	CHF
État au 01.01.	287'025	111'086	303'599	1
Entrées	0	2'520	38'068	0
Sorties	0	0	0	0
État au 31.12.	287'025	113'606	341'667	1
Correction de valeur cumulée				
État au 01.01.	- 278'877	- 59'738	- 303'599	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Amortissements	- 8'147	- 20'273	- 12'689	0
État au 31.12.	- 287'024	- 80'011	-316'288	0
Total valeurs comptables résiduelles	2	33'595	25'380	1
Valeurs comptables résiduelles par catégorie	33'597		25'381	

6. Évolution des honoraires de recertification

Le nombre de procédures de recertification oscille en raison du roulement sur cinq ans.

7. Frais de personnel

Cette rubrique comporte les salaires bruts, les assurances sociales et les autres dépenses relatives au personnel du secrétariat de la fondation. Le plan de prévoyance en primauté des cotisations pour les collaboratrices et les collaborateurs est régi par un contrat d'affiliation à une fondation collective selon la LPP. La contribution de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élève à CHF 59'750 (CHF 58'812 l'année précédente). Un défaut de couverture est exclu dans la mesure où toutes les prestations réglementaires de la fondation collective sont réassurées de manière congruente auprès de la fondation. Selon le droit de la prévoyance suisse, l'entreprise ne tire aucun bénéfice d'un excédent de couverture.

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) en moyenne annuelle	2024	2023
Le nombre d'ETP est de	6	6

Engagements de leasing

Les engagements ne nécessitant pas d'inscription au bilan et provenant de contrats de location et de service de longue durée pour les années suivantes s'élevaient à CHF 4'922 au 31 décembre 2024 (CHF 9'741 l'année précédente).

Baux de location à long terme

Le montant résiduel des dettes sur engagements similaires à des contrats de vente pour autant qu'ils n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan.

Bureaux du siège de la société

Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich

Les charges de loyer jusqu'à la première date de résiliation possible sont de CHF 354'176 (CHF 96'720 l'année précédente). Le bail se termine le 31 mars 2029.

Rémunérations et prestations non rémunérées

Les membres du Conseil de fondation et du comité d'investissements ont fourni au total quelque 273 heures de travail bénévole (314 heures l'année précédente). Les frais de réunion sont remboursés au forfait CHF 5'540 (CHF 8'810 l'année précédente). Les jetons de présence du président se sont élevés à CHF 1'500 (CHF 2'700 l'année précédente). Comme l'année précédente, le comité de certification a en partie travaillé à titre bénévole.

Conformément au paragraphe 24 de la Swiss GAAP RPC 21 (point 45), il est possible de renoncer à la divulgation des rémunérations de la direction lorsqu'une seule personne en assume la charge. La Fondation Zewo fait usage de ce droit.

En 2024, la Fondation Zewo a bénéficié de prestations non rémunérées sous la forme d'espaces publicitaires.

Évaluation des risques

Au cours de sa séance du 5 décembre 2024 le Conseil de fondation a étudié les différents domaines de risque de la Fondation Zewo et les a évalués pour déterminer ensuite les mesures à prendre.

Le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2024 le 12 mai 2025.